



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 57416

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la probabilité pour un travailleur salarié détenteur d'un CDD en entreprise d'obtenir un CDI. En effet, selon une récente étude de l'institut Eurostat, cette probabilité est de seulement 10,6 % en France contre 26 % dans l'ensemble des 15 pays les plus riches de l'Union européenne. Un véritable « mal français » est illustré ici par la précarité de l'emploi. Il n'est pas concevable que la France accumule un tel retard sur ses partenaires européens. Il lui demande donc de prendre des dispositions afin d'améliorer l'emploi en France.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57416

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4849

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)